

Atelier numérique senior

Une nouvelle session de formation au « numérique ludique et dynamique » est proposée par Synapse 3i au cours du dernier trimestre 2025 (vraisemblablement à partir du 15 septembre). 2 packs sont proposés : le pack Smartphone et le pack Ordinateur. Les premières inscriptions ont eu lieu au cours de la réunion de présentation qui s'est tenue le 13 mai dernier en mairie mais les inscriptions peuvent encore être reçues en mairie jusqu'au 30 juin.

Vous pouvez également vous inscrire auprès de Synapse 3i : par SMS au 06 38 81 91 52 ou par mail à l'adresse suivante : contact-seniors@synapse3i.fr

Recensement

La commune d'Allonville est concernée par le recensement INSEE au titre de l'année 2026 ; celui-ci se déroulera sur la période du 15 janvier au 14 février et nécessitera la participation de deux agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé par cette fonction, veuillez contacter le secrétariat de mairie qui répondra à vos interrogations.

**Nous vous souhaitons un bel été et ...
de bonnes vacances pour ceux qui ont la chance d'en profiter !**



Le Lien

n°113 - le 25 juin 2025

**site internet : www.ville-allonville.fr
page Facebook : Mairie Allonville**

Accueil de loisirs des mercredis après-midi

Durant l'année scolaire 2024/2025, nous avons mis en place un accueil de loisirs à la journée, suite à un sondage sur le besoin des familles. Force est de constater que, contrairement aux prévisions, les effectifs de fréquentation ne sont pas à la hauteur. Nous sommes donc au regret de vous annoncer que nous ne maintiendrons pas ce dispositif et reviendrons, dès la rentrée, à un accueil uniquement en matinée de 8h à 12h30.

Travaux de voirie - rue du Petit Camon

Amiens Métropole va effectuer des travaux de reprise de la chaussée rue du Petit Camon les 7 et 8 juillet prochains.

De ce fait, la rue sera interdite à la circulation de Petit Camon jusqu'au n°14bis. Les entreprises pourront bien entendu accéder à leurs locaux. Une déviation sera donc instaurée par la D919 (vers Amiens) et par Querrieu. Dans ce cadre, et de manière exceptionnelle, les bus ne desserviront pas la commune ces deux jours-là.

Nous nous excusons de ce désagrément et espérons impacter le moins possible vos besoins de transports en commun.

Drones- Rappel de la réglementation

Vous êtes propriétaire (ou utilisateur) d'un drone : pour assurer la bonne sécurité, mais aussi celle des personnes au sol et pour le respect de la vie privée et droit à l'image, il est très important de connaître les règles autour de l'utilisation des drones. Voici quelques points à garder en mémoire quand vous utilisez votre drone :

- la circulation dans l'espace aérien

Un drone n'est pas autorisé à voler n'importe où et son télé-pilote doit respecter quelques règles pour éviter les collisions et autres dommages

- la protection des biens et des personnes au sol si la prise de vues aériennes est possible, le survol de personnes est interdit, de même que celui de l'espace public en agglomération.

Plus d'info : www.gouv.interieur/drones-legislation

Bibliothèque

Durant les vacances estivales, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 15h à 19h. Nous remercions les bénévoles pour le temps accordé.

Espaces de loisirs

Vous êtes nombreux à apprécier l'aire de jeux, rue du Tour de Ville, et le terrain multisports, rue du Petit Camon. Toutefois, pour le bon fonctionnement de ces équipements (pour préserver l'accès des lieux), il est souhaitable que les utilisateurs veillent à bien fermer les portillons lors de leur départ.

Merci de votre implication.

Drones- Rappel de la réglementation

Vous êtes propriétaire (ou utilisateur) d'un drone : pour assurer la bonne sécurité, mais aussi celle des personnes au sol et pour le respect de la vie privée et droit à l'image, il est très important de connaître les règles autour de l'utilisation des drones. Voici quelques points à garder en mémoire quand vous utilisez votre drone :

- la circulation dans l'espace aérien

Un drone n'est pas autorisé à voler n'importe où et son télé-pilote doit respecter quelques règles pour éviter les collisions et autres dommages

- la protection des biens et des personnes au sol si la prise de vues aériennes est possible, le survol de personnes est interdit, de même que celui de l'espace public en agglomération.

Plus d'info : www.gouv.interieur/drones-legislation

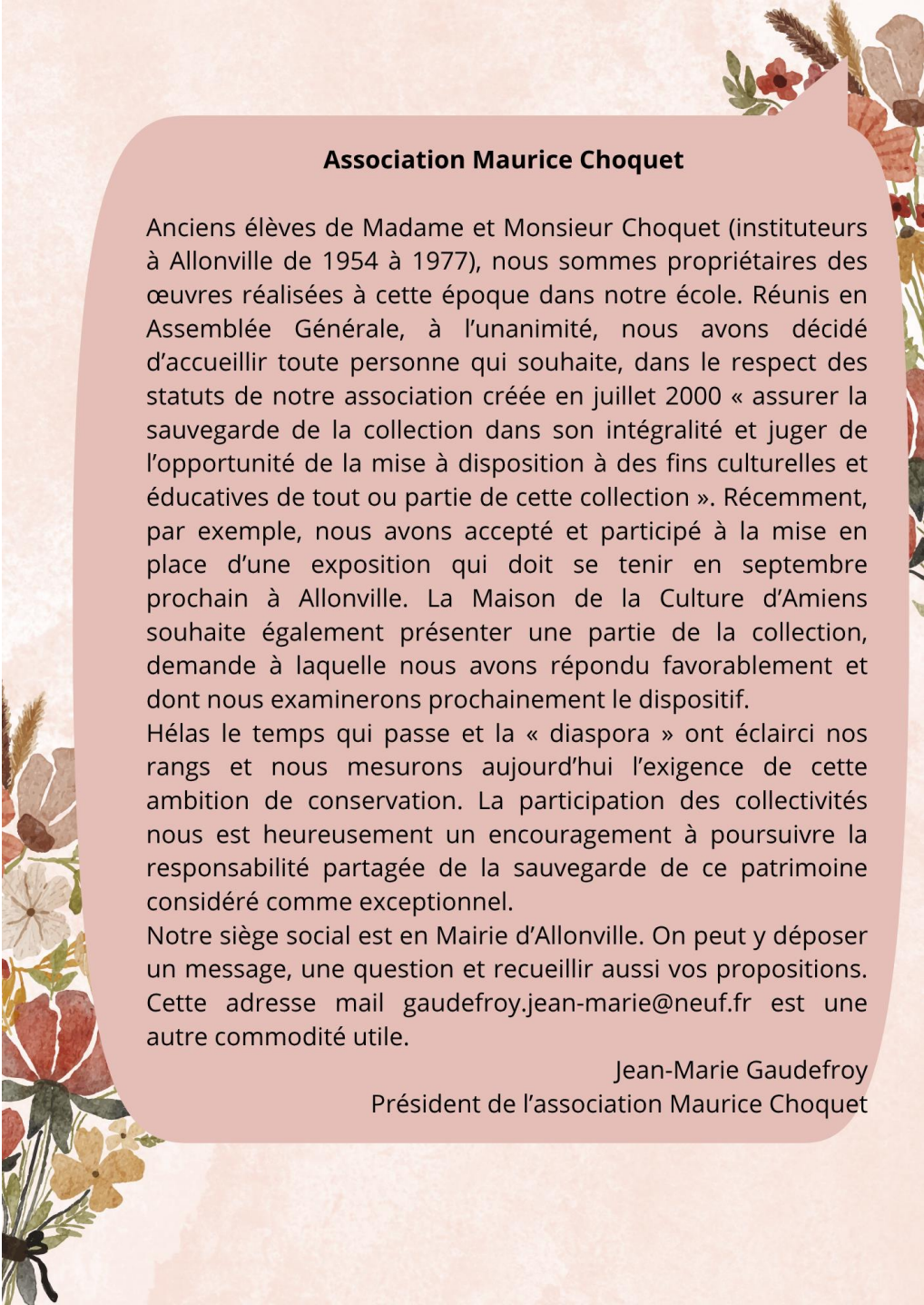
Bibliothèque

Durant les vacances estivales, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 15h à 19h. Nous remercions les bénévoles pour le temps accordé.

Espaces de loisirs

Vous êtes nombreux à apprécier l'aire de jeux, rue du Tour de Ville, et le terrain multisports, rue du Petit Camon. Toutefois, pour le bon fonctionnement de ces équipements (pour préserver l'accès des lieux), il est souhaitable que les utilisateurs veillent à bien fermer les portillons lors de leur départ.

Merci de votre implication.



Association Maurice Choquet

Anciens élèves de Madame et Monsieur Choquet (instituteurs à Allonville de 1954 à 1977), nous sommes propriétaires des œuvres réalisées à cette époque dans notre école. Réunis en Assemblée Générale, à l'unanimité, nous avons décidé d'accueillir toute personne qui souhaite, dans le respect des statuts de notre association créée en juillet 2000 « assurer la sauvegarde de la collection dans son intégralité et juger de l'opportunité de la mise à disposition à des fins culturelles et éducatives de tout ou partie de cette collection ». Récemment, par exemple, nous avons accepté et participé à la mise en place d'une exposition qui doit se tenir en septembre prochain à Allonville. La Maison de la Culture d'Amiens souhaite également présenter une partie de la collection, demande à laquelle nous avons répondu favorablement et dont nous examinerons prochainement le dispositif.

Hélas le temps qui passe et la « diaspora » ont éclairci nos rangs et nous mesurons aujourd'hui l'exigence de cette ambition de conservation. La participation des collectivités nous est heureusement un encouragement à poursuivre la responsabilité partagée de la sauvegarde de ce patrimoine considéré comme exceptionnel.

Notre siège social est en Mairie d'Allonville. On peut y déposer un message, une question et recueillir aussi vos propositions. Cette adresse mail gaudefroy.jean-marie@neuf.fr est une autre commodité utile.

Jean-Marie Gaudefroy
Président de l'association Maurice Choquet